

**DELIBERATION**

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021**

Nombre de Conseillers : 45  
En exercice : 45  
Présents : 30  
Pouvoirs : 10  
Votants : 40

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 18/11/2021

Le 25 novembre 2021, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

**Présents :** Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Jean-François CHANTELOUBE, Armand CHAUMONT, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

**Absents excusés :** Cécile BAUDOUX, Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), , Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir Nicole DUGELAY), Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir Patrick NABETH), Daniel DOMPOINT, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Bernard GRISON (Pouvoir Frédéric VALLOS), Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Michèle NUGUET (Pouvoir Jean-François CHANTELOUBE), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Richard SIMMINI (Pouvoir Laëtitia BORDELIER).

**Secrétaire de séance :** Carole DEMANGE.

**OBJET : FINANCES – Créance éteinte – SAS Etablissements PLASSE**

Le Tribunal de Commerce de BOURG-EN-BRESSE a prononcé le 21/07/2021 la clôture pour insuffisance d'actifs (CPIA – parution BODACC du 25/07/2021) de la société SAS ETABLISSEMENTS PLASSE.

La créance de la société SAS ETABLISSEMENTS PLASSE, d'un montant total de 1 980€ (titres 476/2017, 66/2018 et 191/2018 soit 660€ x 3), est constituée par la redevance spéciale de ramassage des ordures ménagères due au SMICTOM Saône Dombes. Le SMICTOM ayant été dissout le 31/12/2019, la CCDSV se substitue à lui à compter du 01/01/2020, pour toutes ses créances encore en cours.

Suite à la procédure de redressement judiciaire du 22/11/2021 puis de liquidation judiciaire du 16/05/2018, la trésorerie de TREVOUX a déclaré ses créances auprès du liquidateur.

Le jugement du 21/07/2021 prononçant la CPIA, a pour conséquences de rendre la créance définitivement irrécouvrable et de l'éteindre. A noter que ces créances éteintes ne pourront pas faire l'objet de poursuites ultérieures, quand bien même le redevable reviendrait à meilleure fortune.

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'extinction de cette créance.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 09/11/2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADMETTRE** en clôture pour insuffisance d'actifs (CPIA) de la société SAS ETABLISSEMENTS PLASSE, entraînant l'extinction de la créance vis-à-vis de la CCDSV pour un montant de 1 980€ ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits ont été inscrits en dépense (compte 6542-8130), au budget principal 2021.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : - 1 DEC. 2021  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20211125-2021C200-FI  
Affichage le :

- 1 DEC. 2021

A Trévoux, le 25/11/2021

**Le Président,**  
Marc PECHOUX

